

Descriptif de module

Filière Bachelor en Viticulture et Œnologie

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangée durant l'année académique en cours.

Techniques de communication (3 ECTS)

2025-2026

Type de formation : ☒ **Bachelor** ☐ Master

Type de module : ☒ **Obligatoire**

Langue : **Français**

Semestre : **S1**

Responsable du module : **Almari Muller**

Objectifs

A la fin du module, l'étudiant-e sera capable :

- De communiquer et travailler (seul et en groupe).
- De structurer sa pensée pour pouvoir rédiger, présenter, négocier et/ou défendre un projet.
- De présenter un projet oralement en maîtrisant les supports visuels et en répondant aux cibles et objectifs visés.
- De maîtriser son stress et sa communication verbale et non verbale.
- Expliquer les principes fondamentaux de l'IA.
- Utiliser de manière autonome et critique des outils IA.
- Comprendre la diversité des interprétations du développement durable.
- Différencier l'approche systémique de l'approche analytique.
- Identifier les acteurs d'un système en considérant toute la chaîne de valeurs, inclus les externalités.
- Comprendre les mécanismes de la consommation et les difficultés de changer individuellement.
- De s'extraire des récits actuels pour en construire de nouveaux plus souhaitables.
- Travailler dans la collaboration, l'écoute et le partage.

Unités de cours

Unité de cours	Caractère	Présence	Semestre
Apprendre à communiquer (écrit-oral)	Obligatoire	Non obligatoire	S1
Introduction à la durabilité	Obligatoire	Non obligatoire	S1

Répartition horaire :

Enseignement	57	périodes
Travail sous supervision	14	Périodes
TP, sorties, excursions	0	Périodes
Travail individuel	25	Périodes
Total	96	Périodes

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre ce module.

Modalité de validation

Module	– Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " en vigueur. – La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés
Unité de cours	– Le cours est validé à condition que la note moyenne des évaluations soit supérieure ou égale à 3.8. – Une note de cours inférieure à 3.8 entraîne une inscription d'office à la remédiation du cours. – La remédiation est réussie avec une note égale ou supérieure à 3.8. – La note de remédiation maximale est de 4.0. – Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. – En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. – Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.

Compétences visées :

- Savoir structurer sa pensée pour concevoir et rédiger divers documents de communication.
- Établir un plan pour synthétiser, organiser, hiérarchiser les informations.
- Mettre en évidence les idées.
- Habiller un texte : titres, sous-titres, légendes.
- Utiliser et nommer les sources : références et bibliographie.
- Vulgariser des connaissances.
- Savoir analyser un énoncé.
- Apprendre son profil pédagogique.
- Mémoriser plus facilement les exercices, projets.
- Connaître et comprendre les acteurs, les interactions et les phénomènes de la communication.
- Être à l'aise dans sa communication verbale pour favoriser l'échange avec son public.
- Apprendre à gérer son stress.
- Préparer son intervention orale, travailler le contenu de son discours, structurer sa présentation et gérer ses notes.
- Savoir gérer son temps de parole.
- Utiliser les supports visuels ou audio-visuels.
- Tester des outils IA dans des cas en lien avec la communication.
- Analyser et concevoir une stratégie de communication en intégrant l'IA.

Contenu :

- Comprendre et découvrir son profil pédagogique.
- Apprendre à apprendre et mémoriser ses cours. Modalités de présence :
- La présence au cours n'est pas obligatoire.
- Apprendre à travailler en groupe et développer sa créativité.
- L'art de communiquer efficacement, convaincre nos auditeurs comme quoi notre projet est le meilleur (PITCH).
- Comprendre les acteurs, les interactions et les phénomènes de la communication.
- Apprendre à gérer son temps pour mieux atteindre ses objectifs.
- Réfléchir, s'exprimer et structurer sa communication orale.
- La communication non-verbale.
- Choisir le bon support visuel (Powerpoint, vidéo, infographie).
- L'IA dans les métiers de la communication.
- Utiliser IA comme outil d'aide à la communication.

Répartition horaire :

Enseignement	42	périodes
Travail sous supervision	14	Périodes
Travail individuel	0	périodes
Total	56	Périodes

Modalités d'enseignement :

- ☒ Frontal participatif ☐ Atelier / Laboratoire ☐ Séminaire

Modalités de présence :

La présence au cours n'est pas obligatoire.

Modalités d'évaluation :

Structure de la pensée (infographie + rédaction), Création d'un PPT, Présentation orale

Références bibliographiques :

- La pratique de l'expression écrite, C. Peroutet, Nathan.
- Le résumé, le compte rendu la synthèse, guide d'entraînement aux examens et concours. B. Chovelon, M-H Morsel, PUG.
- Guide de la rédaction scientifique, J-L Lebrun, EDF sciences.
- Améliorez votre style tome 1 et 2, Aline Arenilla, Profil Pratique Hatier.
- Libérer son écriture et enrichir son style, Pascal Perrat, publications techniques rédactionnelles, CFPJ.
- Le guide de l'écriture journalistique, Jean-Luc Lagardette, Editions la découverte.
- Méthodes de communication écrite et orale, Michelle Fayet et Jean-Denis Commeignes, Dunod, 2008.
- Rédiger des rapports efficaces, Michelle Fayet, Jean-Denis Commeignes, Dunod 2015.
- La communication orale, René Charles, Christine Williame, Nathan, collection Repères pratiques, 2009.
- Communication écrite, Marie-Eve Damar, édition de boeck duculot 2014.
- Apprendre à parler en public, Jean-Claude Martin, Marabout 2010
- ChatGPT en entreprise, Matthieu Corthésy, éditions diateino, 2023

Responsables-s de l'enseignement :

Madame Almari Muller

e-mail : almari.muller@changins.ch

Compétences visées :

- Comprendre les fondements historiques et théoriques du développement durable, depuis les années 1900 à nos jours.
- Analyser de manière critique les événements contemporains en lien avec les enjeux de durabilité, en articulant actions individuelles, collectives et politiques.
- Identifier et comprendre les limites planétaires et leur impact sur les systèmes naturels et humains.
- Décrypter les mécanismes de désinformation dans les débats environnementaux et construire une pensée critique vis-à-vis des médias.
- Développer une vision systémique du monde, en comprenant l'interdépendance entre biosphère, anthroposphère et technosphère.
- Évaluer les impacts environnementaux d'une activité à travers le prisme du prélèvement de ressources, des déchets et des interactions systémiques.
- Adopter une posture de résilience et de robustesse, en acceptant l'incertitude, l'expérimentation et l'apprentissage par l'échec.
- Favoriser l'entraide et la coopération au sein d'un collectif, repenser le collectif, l'espace géographique et social.
- Expérimenter les principes de l'intelligence collective pour proposer des pistes d'action ou de transformation dans un cadre sociétal ou professionnel.
- Analyser les récits dominants de la société de consommation et comprendre leur rôle dans la construction des imaginaires collectifs.
- Expérimenter des méthodes de prospective (modèle des 3 horizons, backcasting) pour imaginer des futurs désirables et construire des trajectoires de transition.
- Repérer les freins au changement et identifier les leviers d'action, notamment dans le cadre d'une transition écologique et sociale.

Contenu :

- Introduction et connaissances de base sur la durabilité, Objectifs de Développement Durable, Agenda 2030 et Limites Planétaires
- Systémique et système complexe
- Résilience et robustesse
- Organisations souhaitables et Intelligence collective
- Prospective et nouveaux imaginaires

Répartition horaire :

Enseignement	15	périodes
Travail individuel	25	Périodes
Total	40	Périodes

Modalités d'enseignement :

☒ Frontal participatif ☒ Atelier / Laboratoire ☐ Séminaire

Modalités de présence :

La présence au cours n'est pas obligatoire.

Modalités d'évaluation :

Travail collectif et en sous-groupe tout au long des modules par l'application à un cas concret défini conjointement en début de cours

Travail écrit sur les connaissances et réflexion

Références bibliographiques :

–A venir

Responsables-s de l'enseignement :

Madame Pascale Deneulin

e-mail : pascale.deneulin@changins.ch